



Le Paysage de Grand-Pré inc. – Réunion du conseil d'administration
Le 16 avril 2020, 9 h
Téléconférence

Personnes présentes :

Géraldine Arsenault (arrivée à 10 h 05)	Mark Bannerman	Gérald Boudreau
Anne Curry	Yvon Fontaine	Emily Lutz
Marilyn Perkins	Beverly Palmetter	Ernest Thibodeau (arrivée à 10 h)

Autre participant :

Claude DeGrâce, direction générale (DG)

Personne absente :

Andrew Murphy

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance

Beverly Palmetter, à la présidence de Le Paysage de Grand-Pré inc. (PGPI), souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance à 9 h 10, le quorum étant atteint.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Examen et adoption de l'ordre du jour
3. Examen et approbation du plan opérationnel préliminaire
4. Rapport du Comité de gouvernance et des mises en candidature
 - a) Politique sur la direction générale
 - b) Comité des finances et de vérification
5. Séance à huis clos – nominations au sein des comités
6. Considérations au sujet de la COVID-19
7. Levée de la séance

PROPOSITION : Adopter l'ordre du jour tel que modifié
Proposition par Gérald Boudreau; appui par Marilyn Perkins
Proposition adoptée; résolution 20CA.16.avril.001

3. Examen et approbation du plan opérationnel préliminaire

La direction générale (DG) donne une vue d'ensemble du plan opérationnel préliminaire, distribué aux membres du conseil avant la réunion. La DG informe le conseil que la documentation préparée par Nomination Grand Pré a été examinée et que la stratégie touristique et le cadre d'interprétation établis ont été utiles pour déterminer les types de projets et la portée du développement envisagé avant l'inscription du Paysage de Grand-Pré sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les deux documents se trouvent sur la page Web de Nomination Grand Pré (www.inscriptiongrandpre.ca/documents.html). La DG précise que le concept de développement proposé, l'étude de faisabilité et le plan d'activités préparé pour le parc d'observation, Horton Landing et un éventuel carrefour central n'avanceront que si les gouvernements fédéral et provincial appuient ces initiatives. Cet appui serait sollicité en communiquant avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et Tourisme Nouvelle-Écosse afin de déterminer le niveau de soutien susceptible d'être fourni. Tels sont les points saillants du plan opérationnel :

a) Parc d'observation

La direction générale (DG) suggère que le principal objectif de la Corporation soit le parc d'observation, car celui-ci offre la plus belle vue du site du patrimoine mondial. On s'attend à ce que le parc d'observation, un plan de vue repéré par l'UNESCO, devienne le point central à partir duquel les visiteurs seront en mesure d'avoir une vision d'ensemble des valeurs associées au site du patrimoine mondial du Paysage de Grand-Pré. L'endroit n'est actuellement pas assez développé, ni exploité à son plein potentiel. L'étude de faisabilité proposée permettrait d'analyser une approche de développement progressif et de sonder l'idée d'un « musée en plein air ».

b) Horton Landing

Comme Horton Landing est aussi un endroit qui a été repéré par l'UNESCO pour son plan de vue remarquable, l'étude de faisabilité proposée permettrait de cerner les enjeux liés à l'accès sécuritaire pour les visiteurs, notamment les groupes, en plus de réfléchir aux médias d'interprétation de base.

c) Carrefour central

Il s'agit de l'un des principaux éléments dégagés dans l'étude intitulée *Tourism Strategy and Interpretation Framework for the Landscape of Grand Pré* (stratégie touristique et cadre d'interprétation), réalisée en 2010, et on estime qu'il faudrait explorer davantage le concept. La DG propose de n'envisager une installation de ce type que dans la foulée d'un partenariat multipartite.

Elle explique que le tableau inclus dans le plan opérationnel préliminaire constitue une première ébauche de la liste des activités requises pour la mise en œuvre du plan stratégique.

Il est suggéré de discuter davantage du projet avant de demander l'approbation du plan opérationnel.

Le conseil d'administration donne son appui de principe au document, et les commentaires suivants sont plus particulièrement relevés :

- Le document ne résout pas la question du financement opérationnel nécessaire pour assurer la viabilité financière à long terme de la Corporation;
- L'ajout d'un échancier et des personnes responsables des diverses mesures serait utile;
- Il faut inclure les coûts entraînés par la réalisation des diverses mesures;
- Le plan opérationnel devrait établir des liens plus clairs entre les initiatives de développement proposées et les exigences de financement opérationnel à long terme;
- Le document fournit une bonne vue d'ensemble des mesures qui s'imposent pour mettre en œuvre le plan stratégique;
- La deuxième priorité stratégique doit être renforcée, et la Corporation doit indiquer comment elle collaborera avec ses partenaires, y compris les universités, pour réaliser son plan stratégique;
- Il faudrait inclure un plan d'action pour l'exercice en cours de même que des prévisions pour l'exercice suivant;
- Le plan opérationnel préliminaire représente un excellent point de départ pour la mise en œuvre du plan stratégique;
- Comme les communications avec les communautés et les parties prenantes ainsi que la mobilisation de celles-ci ont déjà été désignées comme des lacunes, le plan opérationnel devrait mettre l'accent sur cet enjeu;
- Il est important de se servir de l'infolettre régionale et de la liste de distribution établie à l'échelle locale pour communiquer les nouvelles au sujet de PGPI.

En ce qui a trait à la mobilisation et à la consultation de toutes les communautés, il est convenu d'insérer un volet connexe dans l'étude de faisabilité proposée.

PROPOSITION : Obtenir l'approbation en principe du plan opérationnel préliminaire par le conseil et permettre à la direction générale de sonder la possibilité d'un soutien auprès de partenaires financiers pour l'étude de faisabilité proposée avant de solliciter l'approbation du conseil pour aller de l'avant sur ce dernier point

Proposition par Emily Lutz; appui par Gérald Boudreau

Proposition adoptée avec une abstention (Anne Curry); résolution 20CA.16.avril.002

4. Rapport du Comité de gouvernance et des mises en candidature

Gérald Boudreau, président du Comité de gouvernance et des mises en candidature (CGMC), présente son rapport, déjà distribué aux membres du conseil.

a) Politique sur la direction générale

PROPOSITION : Approuver la politique sur la direction générale telle que présentée, avec entrée en vigueur immédiate

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Anne Curry

Proposition adoptée; résolution 20CA.16.avril.003

b) Comité des finances et de vérification

M. Boudreau informe le conseil que le CGMC a consulté les avocats de la Corporation en ce qui a trait au mandat proposé, y compris le fait d'être membre du Comité des finances et de vérification, et il a été déterminé que la trésorière de la Corporation ne devrait pas être membre de ce comité.

PROPOSITION : Approuver le mandat du Comité des finances et de vérification, tel que modifié, avec entrée en vigueur immédiate

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Anne Curry

Proposition adoptée; résolution 20CA.16.avril.004

5. Nominations au sein des comités

Le conseil a pensé passer à une séance à huis clos pour ce point. Après délibération, on a jugé que ce n'était pas nécessaire.

La présidence explique qu'un document proposant des candidatures a été distribué au conseil un peu avant la réunion. Le conseil étudie les nominations proposées par le CGMC.

PROPOSITION : Nommer Marilyn Perkins à la présidence du Comité de l'éducation et du marketing et nommer Juliana Barnard, Amy MacDonald et Marc Poirier en tant que membres de ce comité

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Anne Curry

Proposition adoptée; résolution 20CA.16.avril.005

PROPOSITION : Nommer Anne Curry à la présidence du Comité consultatif technique et nommer Tony Bowron, Catherine Cottreau-Robins, Madelyn LeMay et David Smith en tant que membres de comité

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Emily Lutz

Proposition adoptée; résolution 20CA.16.avril.006

6. Considérations au sujet de la COVID-19

La direction générale (DG) explique que la situation causée par la COVID-19 a forcé la fermeture du bureau de la Corporation à Wolfville, mais qu'il lui avait été possible de travailler de son domicile, avec un accès à tous les fichiers numériques de PGPI. La DG souligne que le contact a été maintenu avec les entrepreneurs offrant des services administratifs et financiers. Elle note en outre que les transferts ont été effectués auprès de l'Agence du revenu du Canada et que la Corporation a reçu sa carte de crédit.

La DG informe le conseil que toutes les dépenses dorénavant payées par les entrepreneurs au nom de la Corporation seraient portées à la carte de crédit de celle-ci.

Géraldine Arsenault informe le conseil que Parcs Canada a annoncé que toutes ses installations demeureraient fermées jusqu'au moins le 31 mai 2020, et que des barrières avaient été posées pour empêcher les visiteurs d'accéder aux parcs de stationnement.

Elle mentionne que l'organisme envisageait des scénarios de reprise d'activités, mais qu'aucune décision n'avait encore été prise. Elle insiste sur l'importance de se doter de pratiques de travail sécuritaires pour bien protéger le personnel et le public.

7. Levée de la séance

Proposition visant à lever la séance par Gérald Boudreau
La séance est levée à 10 h 50.

Signature :

Géraldine Arsenault
Secrétariat